

Napoléon PEYRAT et les Gentilshommes-verriers

Les alliances matrimoniales entre les PEYRAT et les Gentilshommes-verriers

Marie-Geneviève DAGAIN

Conférence au Mas d'Azil – 4 août 2018

« Ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants »...

Voici un petit récapitulatif des unions que nous avons recensées il y a quelques années, mon frère Roger Parmentier et sa femme Agnès, ma coéquipière Martine Cordonin, et moi.

Côté paternel : les PEYRAT

Le plus ancien mariage, à notre connaissance, est celui de :

- 1- **Peyronne PEYRAT en 1628, qui épouse Jacob de ROBERT-GARILS, de GABRE, 3 ans après qu'il s'est illustré pendant le siège du MAS d'AZIL en 1625.**

Elle est la fille du valeureux défenseur réformé de la vallée de l'Arize, Pierre PEYRAT, qui a résisté à l'armée de Louis XIII et de Richelieu, forte de 14000 hommes, que commandait le Maréchal de THEMINES.

Jacob de ROBERT-GARILS fait partie de l'importante verrerie des GARILS, une des plus anciennes connues dans le gabrais, près de COULY, à l'est de la rivière Lèze.

Peyronne et Jacob ont eu 6 enfants, verriers ou mariés à des verriers : François de ROBERT-LAPRADE, Pierre, Samson, Jean de ROBERT-GASSION, Théodora, Marguerite. Ce sont les souches des ROBERT-BARTARAGNA, ROBERT-LAPRADE, ROBERT-LASRIVES etc. et d'une suite nombreuse.

Jacob, avec sa 2ème femme, Marie de GRENIER-DUTAUX, aura le bien connu Clovis de ROBERT-FALGA qui, en 1681, est parti à MAUVEZIN de Ste CROIX, et dont seront issus les ROBERT-MONNER, ROBERT-GARILS, ROBERT-LABARTHE, etc. Toutes ces branches ont donné des verriers pratiquant « l'Art et Science de Verrerie » tout au long du PLANTAUREL.

La lignée des PEYRAT se poursuit avec Marc PEYRAT, neveu de Peyronne. En effet, il nous manque le jalon d'un frère de Peyronne, dont est issu Marc.

S'il faut attendre près de 200 ans pour trouver de nouvelles alliances avec les Gentilshommes-verriers, c'est que les troubles sont presque incessants pendant toute cette période. Les Réformés ont bien été vainqueurs lors du siège du MAS d'AZIL, mais par la suite, ils sont plutôt vaincus. Les traités de Paix ne les avantagent pas. Sur le plan politique, ils sont accusés d'intelligence, voire de complot, avec l'Angleterre et les Pays Bas, protestants, et sur le plan religieux, ils sont la cible du pouvoir épiscopal qui relaie le pouvoir royal. Leurs droits sont de plus en plus limités, ils sont l'objet de contrôles et de menaces ; il s'agit d'affirmer qu'ils n'existent plus, et d'arriver à la Révocation de l'Edit de Nantes, en 1685. Nos verriers sont poursuivis, contraints à des abjurations publiques, condamnés à plusieurs reprises aux galères, des verreries sont rasées, des amendes exorbitantes imposées, ils se cachent dans leurs forêts.

Quant aux PEYRAT, ils se font négociants, ou artisans, même s'ils ont quelques propriétés.



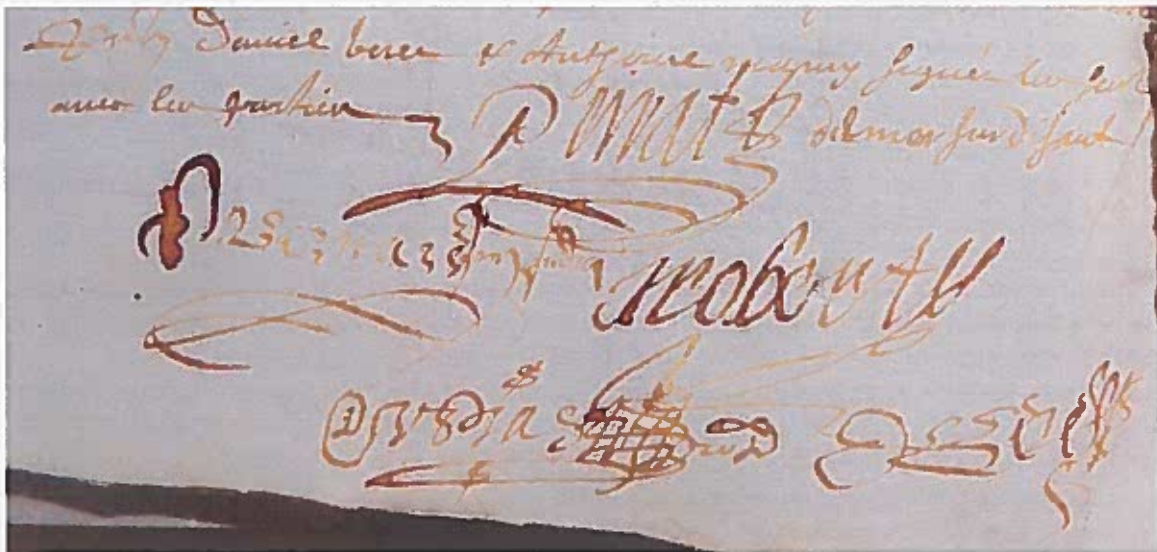
Ce sont trois des filles d'Antoine PEYRAT et de Jeanne-Marie SEMPOLIT (sur 10 enfants) qui reprennent ces unions :

- 2- En 1806, *Pauline PEYRAT (née en 1785) épouse Jean de GRENIER-LARROQUE*, de Ste Croix. Elle est âgée de 21 ans, lui de 30.
- 3- En 1812, *Catherine, sa sœur (née en 1787) épouse Pierre de ROBERT-LABARTHE⁹* (Gabre), elle a 25 ans et lui 38, elle meurt en 1824 : un enfant : Philibert de ROBERT-LABARTHE (en 2^{ème} noces Pierre épouse en 1825 Sophie-Jeanne de ROBERT-GASSION).
- 4- *Françoise, autre sœur (née en 1794) épouse Pierre-Paul ROQUES*, qui n'est pas gentilshomme-verrier, mais verrier.

Pauline, Catherine et Françoise sont les sœurs d'Euzèbe PEYRAT, père de Napoléon PEYRAT, donc ses tantes.

Il ne vous échappe pas que ce sont des demoiselles PEYRAT, ou GARDEL, qui épousent des GRENIER, des ROBERT ou des VERBIZIER, et non l'inverse. N'en concluons pas que ce soit pour accéder à la noblesse.

En effet, bien que Napoléon PEYRAT parle de lui en disant le « plébéien », dans le registre du notaire DUPIAS, (1728) notre héros Pierre PEYRAT est qualifié de « bourgeois » (c'est-à-dire habitant d'un bourg) et parfois, de « Noble Pierre PEYRAT », Sieur de PEYRAT. En 1630, il est consul des BORDES, et n'importe qui n'est pas consul, et fréquemment témoin pour des transactions entre des BERET, BOURRIANNE, GRENIER ; il offre une parfaite signature, ce sont les signes d'un bon rang social.



D'ailleurs avant lui, nous avons deux PEYRAT : Jaumes et Anthoine, père et fils, témoins pour les DUMAS (qui ne sont pas encore « de MARVEILLE »), le 1^{er} pour le mariage d'Isaac DUMAS en 1550, le 2^d pour le testament en 1620. Sans pouvoir l'affirmer, je crois que cet Anthoine serait le père de Pierre. J'ignore s'il y avait déjà eu mariages avec des verriers. C'est dire qu'il y a des relations de confiance, au moins, entre ces familles « bien nées ».

⁹ Pierre de ROBERT-LABARTHE est le grand-père du pasteur Arthur de ROBERT-LABARTHE. Voici comment Napoléon PEYRAT parle de son oncle Pierre (*Mémoires inédits*) :

« Robert de Labarthe, mari de ma tante Catinou, était un officier des dromadaires de l'armée d'Egypte. Outre Bonaparte, il avait connu Mourad-Bey, émir des Mameloucs, et conduit le pape Pie VII de Rome à Fontainebleau. Sa conversation était un tissu de cachemire, une épopée d'orient. »

Au cours des temps, ces PEYRAT sont propriétaires, négociants, artisans, soldats, consuls ou en charge de responsabilités publiques, maires, officiers municipaux, mais pas verriers à proprement parler.

Pour avoir des PEYRAT dans la Verrerie, il faut attendre **Anthoine PEYRAT**, qui possède la verrerie de LABOURDETTE (Ste CROIX) en 1808, et semble avoir fondé une « société verrière » avec ses gendres GRENIER-LARROQUE, ROBERT-LABARTHE et ROQUES. Le testament de sa femme Jeanne-Marie SEMPOLIT en 1821 nous apprend qu'il avait construit une Verrerie à LARMISSA (ARTIGAT). En outre, « propriétaire » ne veut pas dire « souffleur » (ce que sont les Gentilshommes-Verriers, sans oublier que seuls les nobles avaient le droit de souffler le verre ; mais ce n'était sans doute plus encore la règle en 1800...).

Le père de Napoléon PEYRAT lui-même, nous dit celui-ci dans ses « Mémoires inédits », aurait travaillé dans une verrerie des Landes : SORE (citée par Jacqueline Bellanger).

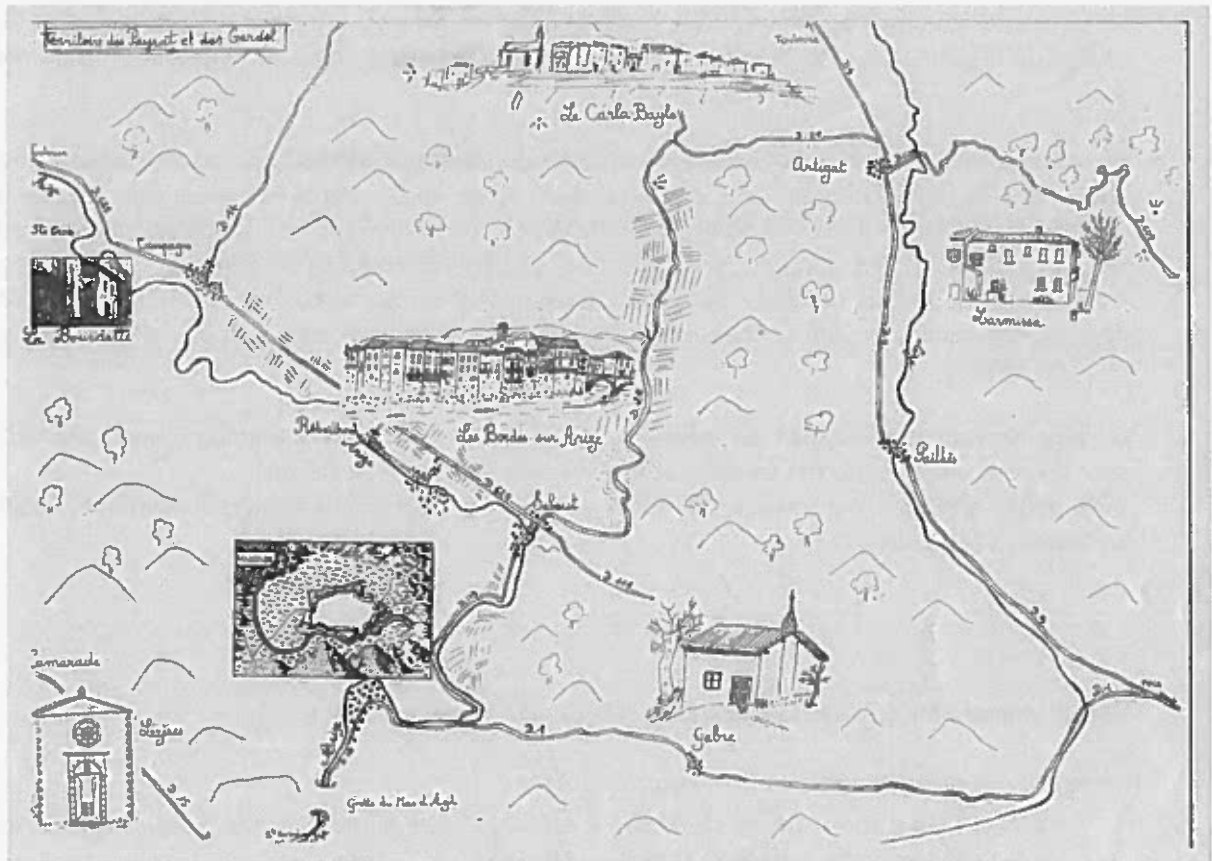
Donc pour les PEYRAT nous avons 4 alliances avec les Gentilshommes-verriers : Peyronne, Pauline, Catherine et Françoise.

Voyons maintenant le côté maternel des GARDEL, également prolifique.

On relève un mariage « précurseur », pourrait-on dire :

1. En 1714 environ, **Marie de GRENIER est la 2^{ème} femme de l'ancêtre Jacques GUIOT**, père de l'arrière-grand-mère de Napoléon PEYRAT.
Mais c'est la fille du 1^{er} lit, Françoise GUIOT, qui épousera un Paul GARDEL, lequel sera à la tête de la nombreuse descendance.
2. En juin 1813, **Lucile GARDEL, leur petite-fille, tante maternelle de Napoléon, épouse Pierre de ROBERT-LASSAGNE**. (3 enfants)
3. Vers 1835, **Sophie-Lisma, leur fille née en 1814, épouse Paul de GRENIER-LABOURDETTE** (frère de Jean de GRENIER-LARROQUE, Sainte-Croix).
4. En 1836, **Marie-Joséphine GARDEL, la fille de leurs cousins Paul GARDEL et Jeanne MILHORAT, épouse en 1ères noces Simon de VERBIZIER-LATOUR** (1 enfant).
5. Enfin le 17 février 1858, **Egérie Françoise Gardel épouse Guillaume-Ismaël de VERBIZIER-COUSTAUT** (Le Pal, 1 enfant).

Ces deux « tribus » qui se joignent avec Napoléon PEYRAT, sont implantées essentiellement sur Les BORDES et la vallée de l'ARIZE, avec quelques « antennes » vers Le CARLA, SABARAT, ARTIGAT et Le MAS, Ste CROIX, et plus tard POINTIS à l'Ouest, et vers SAVERDUN à l'Est.



Les GARDEL sont tantôt brassiers (qui louent le travail de leurs bras), négociants, artisans (beaucoup de « faiseurs de peignes » en buis, industrie florissante du MAS d'AZIL à CAMPAGNE), militaires (parfois encore dans les régiments des armées royales, comme Jacques GARDEL qui sert sous ROCHAMBAULT aux Amériques, mais davantage dans les bataillons levés par la République ou l'Empire ; voir le 1^{er} Bataillon des Volontaires de l'Ariège dont ont fait partie ROBERT-FALGA, GARILS et LESCHARD), quelques instituteurs (au XIX^e), des pasteurs, des médecins, des notaires (plusieurs alliances), et des verriers (tout au long du XIX^e), tous personnages qui peuvent être en même temps des propriétaires (et pas toujours de grandes surfaces) ou au contraire des « fermiers ».

Période troublée, ô combien, en 1752 ; ils savent parfaitement que leurs coreligionnaires LABORDE, du MAS, sont au bagne de TOULON, où se trouve aussi Isaac de GRENIER-LASTERMES ; et qui culmine en 1762, avec l'exécution à TOULOUSE de leurs cousins, les trois frères de GRENIER.

Au XIX^e, ils travaillent aux verreries de LABOURDETTE ou de POINTIS, mais ont leur domicile aux BORDES, où l'Etat civil les inscrit comme « artisans en verre » ou « artistes verriers. » Ils sont aussi au PAL (Ste Croix).

Tous ces gens vivent en bonne intelligence, à l'exception de conflits de personnes, de caractères, ou d'intérêts. Comme les PEYRAT, ils se sont ralliés à la Religion Prétendue Réformée, c'est-à-dire au Protestantisme, dès la fin du XVI^e. J'en veux pour preuve, et c'est émouvant de le constater dans le Registre de Déclarations des Protestants devant le Juge-Mage du Présidial de Pamiers (E.125 des ADA), qu'ils sont allés faire enregistrer (peut être y étaient-ils convoqués) leur identité,

leur mariage, leurs enfants, par villages, et qu'ils portent témoignage les uns pour les autres de la véracité de leurs déclarations.

J'ai noté qu'en 1788, plusieurs générations de PEYRAT et de GARDEL, de Françoise GUIOT, veuve de Paul GARDEL (dcd.1788), à Jean-Euzèbe PEYRAT, le propre père de notre homme, s'y retrouvent en même temps, sur 4 générations ! Ce qui montre que plusieurs lignes d'un tableau généalogique peuvent vivre en même temps.

Il faut aussi prendre en considération que, dès 1766, beaucoup des plus « évolués », c'est-à-dire instruits, sont devenus des adeptes de la Franc-maçonnerie, à laquelle les ont disposés les idées d'égalité transmises par la Réforme. Ils s'y retrouvent avec les ROSSELLOTI, LAFONT, d'AMBOIX, GRENIER-LATOUR, BERET, etc.

Comme l'explique très bien Alice WEMYSS :

« Sauf le petit peuple, tous les milieux étaient représentés : le gentilhomme et l'artisan, le riche et le pauvre. Rien ne les distingue, rien ne les sépare, la vertu les rend égaux... Qu'une parfaite union fasse notre force, que la pureté de nos mœurs soit notre sagesse, et la douceur de notre caractère notre beauté..

Cet enseignement complète celui du Protestantisme où ils apprenaient l'art difficile de gouverner selon des méthodes démocratiques. Les classes dirigeantes étaient admirablement préparées à faire face aux problèmes soulevés par la Révolution ».

Outre les mariages recensés ici entre les PEYRAT et les Gentilshommes-verriers, que ce soit par les liens familiaux directs, par une implantation locale plutôt limitée ou par le Protestantisme relayé par la Franc-maçonnerie, on observe que beaucoup d'alliances collatérales ont existé qui n'apparaissent pas dans mon tableau des ancêtres de notre PEYRAT, mais qui présentent un intérêt certain.

C'est pourquoi ma 2ème partie s'appellera « Les cousins de nos cousins sont nos cousins » mais ce sera pour l'année prochaine !

Pierre PEYRAT

Né en la Guire, contre le Manchois de Thémines
et du siège du 1915 à AEL : 1895

